

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

PROVINCE DE QUÉBEC MRC DE DRUMMOND MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY

SÉANCE ORDINAIRE DU 13 MAI 2019

Procès-verbal de la séance ordinaire de la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey, tenue le 13 mai 2019, à 19 h 30, à la salle Desjardins située au 6115A, rue Principale, Saint-Félix-de-Kingsey.

Madame la mairesse, Thérèse Francoeur, préside cette séance et les conseillers suivants sont présents, tous formant quorum :

- M. Éric Provencher – conseiller siège n° 1
- M. Douglas Beard – conseiller siège n° 2
- M. Simon Lauzière – conseiller siège n° 3
- M. Christian Girardin – conseiller siège n° 4
- Mme Suzanne Dandurand – conseillère siège n° 5
- M. Jean-François De Plaen – conseiller siège n° 6

Est également présente :

Mme Marie-Andrée Auger, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, agissant à titre de secrétaire de la séance.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La séance est déclarée ouverte à 19 h 30.

137-05-2019 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal attestent avoir reçu tous les documents inhérents à la présente séance, 72 heures avant la tenue de celle-ci, tel que prévu par la loi;

EN CONSÉQUENCE,
Sur proposition de MME SUZANNE DANDURAND
Appuyée par M. CHRISTIAN GIRARDIN

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.



ORDRE DU JOUR Séance ordinaire du 13 mai 2019

1 Ouverture de la séance

2 Adoption de l'ordre du jour

3 Adoption des procès-verbaux

- 3,1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 avril 2019

4 Communiqués et correspondance

5 Administration et finances

- 5,1 Présentation et adoption des comptes du mois d'avril 2019
- 5,2 Dépôt - Activités de fonctionnement à des fins fiscales
- 5,3 Avis de motion - Règlements harmonisés SQ

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

- 5,4 Appel d'offres vérificateurs comptables
- 5,5 Atelier Infotech (Paie) - Adjointe administrative-comptabilité
- 5,6 Demande de subvention au Projet Continuum - Entreprise
- 5,7 Achat d'une banque d'heures Infotech
- 5,8 Formation CCU - Jean-François De Plaen
- 5,9 Nomination d'un représentant à l'OMH

6 Sécurité publique

- 6,1 Permanence d'emploi - Gabriel Arseneault
- 6,2 Formation RCR et diabète pour 10 pompiers

7 Travaux publics

- 7,1 Demande de subvention - Programme d'aide à la voirie locale (PAVL-VPPACE) - Volet projet particulier d'amélioration par circonscription électorale - Député provincial (Réf : rue Talbot)
- 7,2 Demande de subvention - Budget discrétionnaire du ministre (Réf : route Bernier)
- 7,3 Demande de subvention - Programme de soutien à l'action bénévole (abri-soleil) - Député provincial
- 7,4 Travaux de voirie - TECQ 2018
- 7,5 Travaux de voirie - Rechargement du 9e rang au Programme de subvention PAERRL
- 7,6 Fauchage et débroussaillage - Autorisation de dépenses
- 7,7 Immatriculation du tracteur Kubota modèle ZD1211
- 7,8 Demande de travaux - Domaine Forcier - 5^e Avenue
- 7,9 Demande de travaux - Domaine Descôteaux - Chemin du Lac et rue des Loisirs
- 7,10 Demande d'éclairage public - Pont situé sur le Ch. Kingsey Townline et la rue Morel
- 7,11 Demande citoyen rue Provencher - Trou d'homme
- 7,12 Jeux d'eau - Affichage de poste
- 7,13 Appel d'offre pour travaux mentionnés aux points 7,4 Travaux de voirie - TECQ 2018 et 7.5 Travaux de voirie - Rechargement du 9e rang

8 Hygiène du milieu

- 8,1 Rapport mensuel d'enfouissement VS recyclage (non disponible)
- 8,2 Adhésion Copernic

9 Aménagement et urbanisme

- 9,1 Mandat CCU 2019-2021
- 9,2 CPTAQ - Demande de certificat d'autorisation pour l'exploitation de sablières - Transport Philippe Desgranges Inc.

10 Loisirs et culture

- 10,1 Inauguration CSF - Autorisation de dépenses inauguration et décorations
- 10,2 Demande de location gratuite - Salle Eugène-Caillé - École St-Félix - Spectacle de musique
- 10,3 Demande de location gratuite - Salle Desjardins - Randonnée Jimmy Pelletier
- 10,4 Demande - Cyclo tour - 5 juin 2019
- 10,5 Cabane à bonbons 2019 (terrain de balle)
- 10,6 Cantine - Cabane à bonbons 2019 (terrain de balle) - Frais d'électricité
- 10,7 Panneau d'affichage Parc-en-Ciel
- 10,8 Formation Camp de jour
- 10,9 Vente de garage 15 et 16 juin 2019 - Sans permis
- 10,10 Travaux au puits du Parc-en-Ciel
- 10,11 Travaux d'asphaltage du stationnement du Carrefour St-Félix
- 10,12 Partenaires 12-18
- 10,13 Intégration des arts - Carrefour St-Félix

11 Sujets divers

12 Rapport des élus

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

13 Période de questions

14 Levée de la séance

ADOPTÉE

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

138-05-2019 3.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 AVRIL 2019

Sur proposition de M. ÉRIC PROVENCHER
Appuyée par M. JEAN FRANÇOIS DE PLAEN

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 avril 2019, avec ajout de « AccèsD Affaires » au point 5.8, résolution 106-04-2019 à l'avant-dernier paragraphe.

ADOPTÉE

4. COMMUNIQUÉS ET CORRESPONDANCE

Un tableau des correspondances reçues durant le mois d'avril 2019 est remis à chacun des élus.

5. ADMINISTRATION ET FINANCES

139-05-2019 5.1 PRÉSENTATION ET ADOPTION DES COMPTES ET DES REVENUS POUR AVRIL 2019

Sur proposition de M. CHRISTIAN GIRARDIN
Appuyée par MME SUZANNE DANDURAND
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'adopter le rapport détaillé des revenus et des dépenses pour le mois d'avril 2019, soumis par la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim et que cette dernière soit autorisée à payer lesdites dépenses.

Municipalité de Saint-Félix-de- Kingsey

1205, rue de l'Église, Saint-Félix-de-Kingsey, Qc J0B 2T0
 Téléphone : 819 848-2321 Télécopieur : 819 848-2202
 Courriel : reception@saintfelixdekingsey.ca

Séance du conseil du 13 mai 2019

Revenus	88 928,85 \$
Taxes 2017	
Taxes 2018-2019	20 463,99 \$
Subvention à recevoir	19 000,00 \$
Compte à recevoir général	27 606,82 \$

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

Mutations à recevoir	2 314,00 \$
Protection incendie à recevoir	18 730,87 \$
Vente épinglette	0,00 \$
Location de salle	300,00 \$
Permis et dérogation	310,00 \$
Revenus de photocopies et télécopies	198,53 \$
Vente bacs ordures & recyclage	0,00 \$
Billets infraction	0,00 \$
Imposition droits carrières-sablières	4,62 \$
Camp de jour	0,00 \$
Activité CEC	0,00 \$
Revenus divers	0,02 \$
Dépenses	169 330,44 \$
Rémunération des élus	15 377,31 \$
Rémunération régulière	16 864,18 \$
Rémunération incendie	5 592,29 \$
Factures incompressibles (déjà payées)	47 351,36 \$
Factures à payer	84 145,30 \$

ADOPTÉE

5.2 DÉPÔT – ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES POUR AVRIL 2019

La directrice générale remet à la table du Conseil municipal le rapport des activités de fonctionnement à des fins fiscales pour la période d'avril 2019. La mairesse dépose ledit rapport séance tenante.

5.3. AVIS DE MOTION – RÈGLEMENTS HARMONISÉS SQ

Un avis de motion est donné par la conseillère Mme Suzanne Dandurand qu'à une prochaine assemblée du conseil, les règlements intitulés Règlements Harmonisés SQ seront présentés pour son adoption.

140-05-2019 5.4 APPEL D'OFFRES VÉRIFICATEURS COMPTABLES

CONSIDÉRANT QUE le contrat avec la firme comptable FBL s'est terminé le 31 décembre 2018;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey désire aller en appel d'offres pour les années 2019, 2020 et 2021;

Sur proposition de M. ÉRIC PROVENCHER
Appuyé par MME SUZANNE DANDURAND
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey fasse parvenir des appels d'offres à des firmes d'experts-comptables pour l'audition des états financiers annuels pour les années 2019, 2020 et 2021.

ADOPTÉE

141-05-2019 5.5 ATELIER INFOTECH PAIE – ADJOINTE ADMINISTRATIVE-COMPTABILITÉ

CONSIDÉRANT qu'une nouvelle employée, Mme Liliana Moncada, a été embauchée le 15 avril 2019 au poste d'adjointe administrative-comptabilité;

CONSIDÉRANT qu'une formation, sur place, sur le système Sygem, concernant le système de paie, est nécessaire au bureau de l'hôtel de ville de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey;

CONSIDÉRANT QUE ces frais de formation seront remboursés par Emploi-Québec dans le cadre d'insertion au travail de Mme Moncada;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de M. JEAN FRANÇOIS DE PLAEN

Appuyée par M. M. ÉRIC PROVENCHER

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE Mme Liliana Moncada soit inscrite à cette formation le 13 mai 2019 et, si nécessaire, le 17 mai 2019, auprès de la firme Infotech à même les heures informatiques en banque, achetées par la Municipalité en décembre 2018.

QUE le formateur de la firme Infotech se déplace au bureau de l'hôtel de ville, que ses frais de déplacement, soit 50 \$ de l'heure et ses frais de kilométrage à raison de 0,55 \$ soient remboursés et que la Municipalité assume les frais de repas du formateur;

QU'une demande de remboursement des frais de formation incluant les frais de déplacement et de repas soit déposé auprès d'Emploi-Québec.

ADOPTÉE

142-05-2019 5.6 DEMANDE DE SUBVENTION – PROJET CONTINUUM-ENTREPRISE

CONSIDÉRANT QUE Mme Liliana Moncada a été embauchée le 15 avril 2019 au poste d'adjointe administrative-comptabilité;

CONSIDÉRANT QUE le Programme « Partance », centre d'emploi pour femmes, inclut un projet Continuum-Entreprise, qui offre à l'entreprise admissible une subvention salariale disponible jusqu'à 50% du salaire pour la durée du programme, soit plus ou moins six mois;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite faire une demande de subvention;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de MME SUZANNE DANDURAND

Appuyée par M. SIMON LAUZIÈRE

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QU'une demande soit présentée au projet Continuum-Entreprise qui offre à l'entreprise admissible, une subvention salariale disponible jusqu'à 50% du salaire pour la durée du programme, plus ou moins six mois ou 3600 \$ en formation, à la discrétion de l'employeur.

ADOPTÉE

143-05-2019 5.7 ACHAT D'UNE BANQUE D'HEURES INFOTECH

CONSIDÉRANT QUE la banque d'heures actuelle est épuisée par la formation sur la paie;

CONSIDÉRANT QU'UNE banque d'heures de soutien/formation est nécessaire à l'administration;

CONSIDÉRANT qu'une prochaine formation de 14 heures est prévue pour Mme Liliana Moncada;

CONSIDÉRANT QUE le coût d'une banque d'heure de soutien/formation de 26 heures est de \$1 960 et que de ces heures, 14 heures seront remboursées par le programme Emploi-Québec;

EN CONSÉQUENCE,
Sur proposition de Jean François De Plaen
Appuyé par M. Douglas Beard
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE la municipalité achète une banque de 26 heures de soutien/formation auprès de Infotech au coût de 1 960 \$.

ADOPTÉE

144-05-2019 5.8 FORMATION CCU – JEAN-FRANÇOIS DE PLAEN

CONSIDÉRANT QUE M. Jean-François de Plaen est le conseiller attitré au Comité de consultation urbanisme (CCU) de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey;

CONSIDÉRANT QU'UNE formation est offerte pour les membres de CCU le samedi 25 mai 2019 à Trois-Rivières, par l'Association québécoise d'urbanisme, au coût de 260 \$ plus les taxes applicables pour un total de 298.94 \$;

EN CONSÉQUENCE,
Sur proposition de MME SUZANNE DANDURAND
Appuyé par M. CHRISTIAN GIRARDIN
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey autorise M. Jean-François de Plaen à assister à la formation offerte pour les membres de CCU, le samedi 25 mai 2019 à Trois-Rivières, par l'Association québécoise d'urbanisme, au coût de 260 \$ plus les taxes applicables pour un total de 298.94 \$;

QUE la Municipalité défraie les coûts de déplacement, de stationnement et de repas.

ADOPTÉE

145-05-2019 5.9 NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT À L'OHD

Sur proposition de M. SIMON LAUZIÈRE
Appuyée par M. JEAN FRANÇOIS DE PLAEN
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey nomme Mme Thérèse Francoeur, mairesse au conseil d'administration de l'Office d'habitation Drummond (OHD).

ADOPTÉE

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

146-05-2019 6.1 PERMANENCE D'EMPLOI – GABRIEL ARSENEAULT

CONSIDÉRANT la résolution 107-04-2018;

CONSIDÉRANT QUE M. Gabriel Arseneault a été embauché au poste de pompier volontaire du SSI Saint-Félix-de-Kingsey;

CONSIDÉRANT QU'il a complété avec succès sa période de probation d'un an;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable de M. Pierre Blanchette, directeur du SSI Saint-Félix-de-Kingsey;

EN CONSÉQUENCE,
Sur proposition de M. CHRISTIAN GIRARDIN
Appuyée par M. SIMON LAUZIÈRE
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey accorde la permanence à M. Gabriel Arseneault au poste de pompier volontaire du SSI de Saint-Félix-de-Kingsey.

ADOPTÉE

147-05-2019 6.2 FORMATION RCR ET DIABÈTE POUR 10 POMPIERS

CONSIDÉRANT la demande du directeur incendie M. Pierre Blanchette;

CONSIDÉRANT QUE la formation RCR et diabète est nécessaire à la formation des pompiers;

CONSIDÉRANT QUE le coût pour la formation de 10 pompiers est de 400 \$;

EN CONSÉQUENCE,
Sur proposition de M. CHRISTIAN GIRARDIN
Appuyée par M. SIMON LAUZIÈRE
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey paie la formation au RCR et diabète au coût de 400 \$ plus taxes aux 10 pompiers dont la liste est fournie par le directeur incendie, M. Pierre Blanchette.

ADOPTÉE

7. TRAVAUX PUBLICS

148-05-2019 7.1 DEMANDE DE SUBVENTION – PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – VOLET PROJET PARTICULIER D'AMÉLIORATION PAR CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE –(PAVL-VPPACE) DÉPUTÉ PROVINCIAL (REF : ROUTE TALBOT)

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec alloue à ses députés un budget annuel discrétionnaire pour le Programme d'aide à la voirie locale – Volet projet particulier d'amélioration par circonscription électorale;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey, soucieuse de la sécurité et du bien-être de ses citoyens ainsi qu'à l'amélioration constante de ses infrastructures, prévoit certains travaux en matière de voirie;

CONSIDÉRANT QUE dans cette optique, des travaux de rechargement sont à réaliser sur la route Talbot sur une distance de 650 mètres au coût approximatif de 55 330 \$

EN CONSÉQUENCE,
Sur proposition de M. ÉRIC PROVENCHER
Appuyée par MME SUZANNE DANDURAND
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey demande à son député, monsieur Sébastien Schneeberger, une subvention au montant approximatif de 55 330 \$ de son budget discrétionnaire dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale – Volet projet particulier d'amélioration par circonscription électorale pour le rechargement de la route Talbot sur une distance de 650 mètres.

ADOPTÉE

149-05-2019 7.2 DEMANDE DE SUBVENTION – BUDGET DISCRÉTIONNAIRE DU MINISTRE (REF : ROUTE BERNIER)

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec alloue au ministre du MTQ (*Ministère des transports*) un budget annuel discrétionnaire;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey, soucieuse de la sécurité et du bien-être de ses citoyens ainsi qu'à l'amélioration constante de ses infrastructures, prévoit certains travaux en matière de voirie;

CONSIDÉRANT QUE dans cette optique, des travaux de rechargement sont à réaliser sur la route Bernier sur une distance de 2,7 kilomètres au coût approximatif de 145 310 \$;

EN CONSÉQUENCE,
Sur proposition de M. SIMON LAUZIÈRE
Appuyée par MME SUZANNE DANDURAND
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey demande au Ministre du MTQ, M. François Bonnardel, une subvention au montant de 145 310 \$ de son budget annuel discrétionnaire pour la réalisation de travaux de rechargement sur la route Bernier de la municipalité, au coût approximatif de 145 310 \$.

ADOPTÉE

150-05-2019 7.3 **DEMANDE DE SUBVENTION – PROGRAMME DE SOUTIEN À
L’ACTION BÉNÉVOLE (ABRI-SOLEIL) – DÉPUTÉ PROVINCIAL**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire aménager un site multifonctionnel dans le Parc-en-Ciel pour permettre, entre autres, la tenue de différentes activités telles des spectacles, des activités de l'école, un abri-soleil près des jeux d'eau, un endroit pour des activités du camp de jour, des pique-niques, des rencontres familiales, un marché public à l'occasion, un cabanon pour rangement et panneau électrique, etc.;

CONSIDÉRANT QU’UN Programme de soutien à l'action bénévole est offert par l'entremise de notre député provincial, M. Sébastien Schneeberger;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de M. DOUGLAS BEARD

Appuyée par M. JEAN FRANÇOIS DE PLAEN

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QU’UNE demande de subvention de 3000 \$ soit demandée au Programme Soutien à l'action bénévole 2019-2020 à notre député provincial, M. Sébastien Schneeberger, pour le site multifonctionnel du Parc-en-Ciel.

ADOPTÉE

151-05-2019 7.4 **TRAVAUX DE VOIRIE – TECQ 2018**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey a encore un montant disponible de la TECQ de 2014-2018;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite faire le rechargement sur le chemin Cassin sur 1,1 kilomètre au coût de 59 730 \$;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de M. CHRISTIAN GIRARDIN

Appuyée par MME SUZANNE DANDURAND

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le Conseil municipal demande des appels d'offre et que le rechargement sur le chemin Cassin sur 1,1 kilomètre au coût de 59 730 \$ plus les taxes soit effectué.

ADOPTÉE

152-05-2019 7.5 **TRAVAUX DE VOIRIE – RECHARGEMENT DU 9^E RANG AU
PROGRAMME DE SUBVENTION PAERRL**

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec, par le programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (PAERRL), peut allouer une subvention supplémentaire dans le cadre de son programme en infrastructure;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey, soucieuse de la sécurité et du bien-être de ses citoyens ainsi qu'à l'amélioration constante de ses infrastructures, prévoit certains travaux en matière de voirie;

CONSIDÉRANT QUE dans cette optique, des travaux de rechargement à réaliser sur le 9^e rang sur une distance de 2,2 kilomètres sont de 118 360 \$;

EN CONSÉQUENCE,

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

Sur proposition de MME SUZANNE DANDURAND
Appuyée par M, DOUGLAS BEARD
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le Conseil municipal demande des appels d'offre et que le rechargement sur le 9^e rang sur 2,2 kilomètres au coût de 118 360 \$ plus les taxes soit effectué.

ADOPTÉE

153-05-2019 7.6 **FAUCHAGE ET DÉBROUSSAILLAGE – AUTORISATION DE DÉPENSES**

CONSIDÉRANT que la Municipalité procède annuellement au fauchage des fossés le long des chemins de son réseau routier;

CONSIDÉRANT que cette année le secteur deux (2) est le secteur ciblé pour le débroussaillage;

EN CONSÉQUENCE,
Sur proposition de M. CHRISTIAN GIRARDIN
Appuyée par M. JEAN FRANÇOIS DE PLAEN
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE le directeur des travaux publics soit autorisé à conclure une entente, pour le fauchage des abords de chemins et le débroussaillage, pour le secteur deux (2) coin 8^e rang et 9^e rang, avec M. David Bailey, propriétaire, pour l'année 2019, au montant de 9 502 \$ plus les taxes applicables.

QUE les travaux devront être effectués au cours du mois de juillet.

ADOPTÉE

154-05-2019 7.7 **IMMATRICULATION DU TRACTEUR KUBOTA MODEL ZD1211**

CONSIDÉRANT la résolution 109-04-2019;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a acquis un tracteur à gazon Kubota, modèle ZD1211, N° de série ZD121128532;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey se doit d'immatriculer son tracteur et ses équipements routier;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit nommer une personne pour procéder à l'immatriculation;

CONSIDÉRANT QUE M. Bruno Gamache est directeur des travaux publics et directeur général/secrétaire-trésorier adjoint et par conséquent peut signer les documents et chèques au nom de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE,
Sur proposition de M. ÉRIC PROVENCHER
Appuyée par M. SIMON LAUZIÈRE
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE le Conseil municipal nomme M. Bruno Gamache pour le paiement et l'enregistrement du tracteur Kubota ZD1211 au nom de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey.

ADOPTÉE

155-05-2019 7.8 DEMANDE DE TRAVAUX – DOMAINE FORCIER – 5E AVENUE

CONSIDÉRANT une demande de travaux municipaux, afin de procéder au rechargement de la 5^e Avenue du Domaine Forcier;

CONSIDÉRANT QUE le coût de cette réparation est approximativement de 10 000 \$ plus les taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE,
Sur proposition de M. DOUGLAS BEARD
Appuyée par Mme SUZANNE DANDURAND

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder au rechargement de la 5^e Avenue du Domaine Forcier, au coût approximatif de 10 000 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE

156-05-2019 7.9 DEMANDE DE TRAVAUX – DOMAINE DESCOTEAUX – CHEMIN DU LAC ET RUE DES LOISIRS

CONSIDÉRANT une demande de travaux municipaux, afin de procéder au rechargement sur le chemin du Lac et la rue des Loisirs;

CONSIDÉRANT QUE le coût de cette réparation est approximativement de 10 000 \$ plus les taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE,
Sur proposition de MME SUZANNE DANDURAND
Appuyée par M. SIMON LAUZIÈRE

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder au rechargement sur le chemin du Lac et sur la rue des Loisirs, au coût approximatif de 10 000 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE

157-05-2019 7.10 DEMANDE D'ÉCLAIRAGE PUBLIC – PONT SITUÉ SUR LE CHEMIN KINGSEY-TOWNLINE ET LA RUE MOREL

CONSIDÉRANT une demande de travaux municipaux, afin d'ajouter 2 lumières de rue, une à proximité du pont, sur le chemin Kingsey-Townline et une à l'intersection du chemin des Domaines et de la rue Morel;

CONSIDÉRANT QUE le coût approximatif pour l'installation est de 700 \$ chaque;

EN CONSÉQUENCE,
Sur proposition de MME SUZANNE DANDURAND
Appuyée par M. DOUGLAS BEARD

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'installation des 2 lumières de rue, une à proximité du pont sur le chemin Kingsey-Townline et une à l'intersection du chemin des Domaines et rue Morel au coût approximatif de 700 \$ chaque.

ADOPTÉE

158-05-2019 7.11 **DEMANDE CITOYEN RUE PROVENCHER – TROU D’HOMME**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey a reçu une demande de fermeture de fossé sur la rue Provencher;

CONSIDÉRANT QUE les travaux réalisés par le passé par la Municipalité occasionnent des problèmes dû à la complexité du raccordement des tuyaux existants;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a demandé au propriétaire le partage des coûts et que celui-ci a accepté;

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire est prêt à assumer en partie les coûts des frais de machinerie et d’installation du regard;

EN CONSÉQUENCE,
Sur proposition de MME SUZANNE DANDURAND
Appuyée par M. CHRISTIAN GIRARDIN
Il est résolu à l’unanimité des conseillers présents;

QUE le Conseil municipal autorise les travaux de fermeture de fossé sur la rue Provencher;

QUE l’installation du regard soit assumée par le propriétaire ainsi que les coûts de la machinerie;

QUE la Municipalité fournisse le regard à ses frais pour un montant n’excédant pas un montant de 3 500 \$ ainsi que la main d’œuvre. M, Bruno Gamache, directeur de la voirie s’assurera de faire l’achat au meilleur taux possible.

ADOPTÉE

159-05-2019 7.12 **JEUX D’EAU – AFFICHAGE DE POSTE**

CONSIDÉRANT le départ du préposé aux jeux d’eau;

CONSIDÉRANT QUE des tests d’eau doivent être effectués en dehors des heures régulières d’ouverture de la Municipalité;

CONSIDÉRANT qu’il est nécessaire de procéder à l’embauche d’une personne pour remplir le poste de proposé aux jeux d’eau;

EN CONSÉQUENCE,
Sur proposition de M. DOUGLAS BEARD
Appuyée par M. ÉRIC PROVENCHER
Il est résolu à l’unanimité des conseillers présents;

QUE le Conseil municipal procède à l’affichage du poste de proposé aux jeux d’eau selon la description de tâches déjà établie incluant la possibilité d’un publipostage.

ADOPTÉE

160-05-2019 7.13 **APPELS D’OFFRE POUR TRAVAUX MENTIONNÉS AUX POINTS 7.4 TRAVAUX DE VOIRIE – TECQ 2018 ET 7.5 TRAVAUX DE VOIRIE DE RECHARGEMENT DU 9E RANG.**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité va de l’avant avec les travaux mentionnés aux points 7.4 travaux de voirie - TECQ 2018, rechargement du chemin Cassin et 7.5 travaux de voirie de rechargement du 9^e rang;

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

CONSIDÉRANT QUE l'estimation des travaux de voirie – TECQ 2018, rechargement du chemin Cassin sont de 59 730 \$ et les travaux de voirie de rechargement du 9^e rang sont de 118 360 \$ et qu'il y a lieu d'aller en appel d'offres;

EN CONSÉQUENCE,
Sur proposition de MME SUZANNE DANDURAND
Appuyée par M. SIMON LAUZIÈRE
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE la Municipalité autorise M. Bruno Gamache, directeur des travaux publics et directeur général/secrétaire-trésorier adjoint, à remplir les cahiers de charge, à procéder aux appels d'offre et qu'ils soient inscrits au SEAO;

ADOPTÉE

8. HYGIÈNE DU MILIEU

8.1 RAPPORT MENSUEL D'ENFOUISSEMENT ET RECYCLAGE (NON-DISPONIBLE)

Le rapport mensuel d'enfouissement et recyclage n'est pas disponible en ce moment et sera présenté lors de la prochaine réunion du conseil.

161-05-2019 8.2 ADHÉSION COPERNIC

CONSIDÉRANT QUE COPERNIC, organisme de concertation pour l'eau des bassins versants de la rivière Nicolet, offre des services en environnement, plus spécifiquement en ce qui a trait aux cours d'eau;

CONSIDÉRANT QUE le coût d'adhésion annuel est de 75 \$ et donne accès à des services à taux préférentiel, dont ceux, entre autres, d'un conseiller en environnement;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité œuvre actuellement sur certains projets susceptibles de nécessiter lesdits services d'experts;

EN CONSÉQUENCE,
Sur proposition de M. Éric Provencher
Appuyée par M. JEAN FRANÇOIS DE PLAEN
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE la Municipalité renouvelle son adhésion auprès de l'organisme COPERNIC pour l'année 2019-2020, au coût de 75 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE

9. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

162-05-2019 9.1 MANDAT CCU 2019-2021

CONSIDÉRANT QUE le mandat de M. Richard Bajus, M. Jérémie Bourgeois et M. Richard Goodfellow, membres du CCU (*Comité consultatif d'urbanisme*) se termine le 30 juin 2019;

CONSIDÉRANT QUE leur mandat doit être renouvelé pour une période de deux ans, tel que prévu à l'article 2 du règlement n° 537-3;

CONSIDÉRANT QUE M. Richard Bajus, M. Jérémie Bourgeois et M. Richard Goodfellow, démontrent de l'intérêt à ce que leur mandat soit reconduit pour une période de deux ans;

EN CONSÉQUENCE,
Sur proposition M. JEAN FRANÇOIS DE PLAEN
Appuyée par M. SIMON LAUZIÈRE
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

DE nommer les personnes suivantes en tant que membre du CCU, pour un mandat se terminant le 30 juin 2021, tel que prévu à l'article 2 du règlement n° 537-3 :

- M. Richard Bajus, au siège 3;
- M. Jérémie Bourgeois, au siège 5;
- M. Richard Goodfellow, au siège 6.

ADOPTÉE

163-05-2019 9.2 CPTAQ – DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION POUR L'EXPLOITATION DE SABLIERES – TRANSPORT PHILIPPE DESGRANGES INC.

CONSIDÉRANT QUE la compagnie Transport Philippe Desgranges Inc. est localisée dans la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey;

CONSIDÉRANT QUE cette entreprise exploitait une sablière sur la portion nord-ouest du lot 5 739 059; autorisation à la CPTAQ étant échu le 26 février 2019 (N° de dossier 404637);

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise souhaite poursuivre et finaliser cette exploitation;

CONSIDÉRANT QU'aucune plainte officielle n'a été formulée concernant le passage de la machinerie sur cette route durant l'exploitation tombée échu;

CONSIDÉRANT QUE le projet est conforme au règlement de zonage 5472013;

CONSIDÉRANT QUE le projet est conforme au règlement de contrôle intérimaire MRC-827;

CONSIDÉRANT QUE de l'opinion de la Municipalité, après pondération des dispositions des articles 12 et 62 de la LPTAAQ et suivant sa connaissance de la dynamique de la communauté agricole de Saint-Félix-de-Kingsey, le projet n'est pas de nature à nuire à l'exploitation de l'agriculture et forestière dans le secteur autre que le déboisement du site lui-même;

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

CONSIDÉRANT QUE de l'opinion de la Municipalité, en regard à sa connaissance de la dynamique de la communauté agricole de Saint-Félix-de-Kingsey, il serait faux de prétendre que le projet puisse rompre l'homogénéité de la communauté et de l'exploitation agricole avoisinante;

CONSIDÉRANT QUE des mesures de protection et d'identification de la bande de 10 mètres en bordure du marécage et du boisé protégé seront respectés;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de M. JEAN FRANÇOIS DE PLAEN

Appuyée par M. ÉRIC PROVENCHER

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey appuie la demande de Transport Desgranges Inc. auprès de la Commission de protection du territoire agricole;

QUE la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey autorise la direction générale à signer tout document donnant effet à cette résolution;

ADOPTÉE

10. LOISIRS ET CULTURE

164-05-2019 10.1 INAUGURATION CSF – AUTORISATION DE DÉPENSES
INAUGURATION ET DÉCORATIONS

CONSIDÉRANT QU'un montant pour des dépenses d'inauguration a déjà été budgété pour l'année en cours;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de M. DOUGLAS BEARD

Appuyée par M. ÉRIC PROVENCHER

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser un montant de 1 000 \$ à Mme Thérèse Francoeur, mairesse, pour l'achat divers d'articles de décoration et accessoires à être aménagés au Carrefour St-Félix et pour les dépenses reliées à l'inauguration officielle du CSF le 1^{er} juin 2019.

ADOPTÉE

165-05-2019 10.2 DEMANDE DE LOCATION GRATUITE – SALLE EUGÈNE-CAILLÉ –
ÉCOLE SAINT-FÉLIX – SPECTACLE DE MUSIQUE

CONSIDÉRANT QUE monsieur Dominique Rancourt, professeur de musique de l'École St-Félix, organise un spectacle gratuit le 18 juin 2019, mettant à l'honneur les jeunes musiciens de sa classe;

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'établissement de l'École St-Félix souhaite obtenir la location gratuite de la salle du centre Eugène-Caillé;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de M. ÉRIC PROVENCHER

Appuyée par M. DOUGLAS BEARD

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

D'offrir gratuitement la location de la salle du centre Eugène-Caillé au conseil d'établissement de l'École St-Félix le 18 juin 2019.

ADOPTÉE

166-05-2019 10.3 DEMANDE DE LOCATION GRATUITE – SALLE DESJARDINS – RANDONNÉE JIMMY PELLETIER 2019

CONSIDÉRANT QUE la Randonnée Jimmy Pelletier est chapeauté par la Fédération Québécoise des Sports Cyclistes;

CONSIDÉRANT QUE la randonnée cycliste se fait de nouveau cette année;

CONSIDÉRANT QUE l'organisation Randonnée Jimmy Pelletier souhaite obtenir une location de salle gratuite pour cet évènement;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de M. CHRISTIAN GIRARDIN

Appuyée par MME SUZANNE DANDURAND

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'offrir gratuitement la location de la salle Desjardins à l'organisation Randonnée Jimmy Pelletier le 29 juin 2019.

ADOPTÉE

167-05-2019 10.4 DEMANDE - CYCLOTOUR – 5 JUIN 2019

CONSIDÉRANT QUE Cyclo tour est une activité accréditée par la ville de Trois-Rivières;

CONSIDÉRANT l'évènement Cyclo tour qui aura lieu le 5 juin 2019;

CONSIDÉRANT QUE le groupe demande l'autorisation de faire un arrêt dans le petit parc situé devant l'église, le 5 juin 2019;

CONSIDÉRANT QU'une demande d'autorisation de monter quelques petites tentes afin d'y servir des fruits et de l'eau et que les athlètes puissent se restaurer;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de M. DOUGLAS BEARD

Appuyé par M. ÉRIC PROVENCHER

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'accorder au groupe Cyclo tour l'autorisation de faire un arrêt dans le petit parc devant l'église et de monter de petites tentes afin d'y servir des fruits et de l'eau pour que les athlètes puissent se restaurer.

ADOPTÉE

168-05-2019 10.5 CABANE À BONBONS 2019 (TERRAIN DE BALLE)

CONSIDÉRANT QUE trois candidatures ont été reçues afin d'offrir leur service pour opérer la cabane à bonbons, durant l'été 2019;

CONSIDÉRANT la fourniture d'électricité pour la cabane à bonbons;

CONSIDÉRANT QUE pour la location de la cabane à bonbons, située sur le terrain de balle, un montant de 50 \$ sera demandé à la personne

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

sélectionnée pour la durée de la location débutant le 18 mai 2019, pour la saison estivale;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de M. ÉRIC PROVENCHER
Et Appuyé par M. JEAN FRANÇOIS DE PLAEN
Il est résolu, à l'unanimité des conseillers présents;

QUE puisque plus d'une offre de service a été reçue, la Municipalité procédera à un tirage au sort;

QU'après le tirage au sort fait à la présente séance, Thalie Demers a été sélectionnée pour opérer la cabane à bonbons, été 2019;

QUE le tarif de location de la cabane à bonbons soit établi à 50 \$ pour toute la période estivale 2019 et qu'une facture unique soit transmise à la fin de la saison été 2019.

ADOPTÉE

169-05-2019 10.6 CANTINE - CABANE À BONBONS 2019 (TERRAIN DE BALLE) FRAIS D'ÉLECTRICITÉ

CONSIDÉRANT la fourniture d'électricité pour la cantine,

CONSIDÉRANT que la cantine située sur le terrain de balle est opérée par Mme Josée Rivest et que l'électricité est fournie par la Municipalité, un montant de 50 \$ par événement où la cantine sera en opération et ce, pour la durée de la location débutant le 18 mai 2019 et pour toute la saison estivale;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de M. DOUGLAS BEARD
Appuyé par M. JEAN FRANÇOIS DE PLAEN
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE le tarif pour fourniture d'électricité à la cantine soit établi au montant de 50 \$ par événement (tournois de balle, fêtes communautaires etc.) auquel la cantine sera en fonction et qu'une facture unique soit transmise à la fin de la saison été 2019;

ADOPTÉE

170-05-2019 10.7 PANNEAU D'AFFICHAGE PARC-EN-CIEL

CONSIDÉRANT la désuétude du panneau d'affichage existant;

CONSIDÉRANT qu'il est important de bien identifier les installations municipales;

CONSIDÉRANT QUE l'embellissement municipal fait partie des orientations municipales;

CONSIDÉRANT QUE parmi plusieurs modèles de panneau d'affichage, un panneau répond aux besoins de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de M. ÉRIC PROVENCHER
Appuyée par MME SUZANNE DANDURAND
IL est résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

DE procéder à l'achat d'un panneau d'affichage de la Cie Kaliteck au coût de 1 724.80 \$ plus taxes et que les noms des commanditaires inscrits à l'ancien panneau soient reconduits sur le nouveau.

ADOPTÉE

171-05-2019 10.8 FORMATION CAMP DE JOUR

CONSIDÉRANT QUE des formations sont nécessaires aux responsables du camp de jour;

CONSIDÉRANT QUE des coûts sont rattachés à ces formations :

<u>TITRE DE LA FORMATION</u>	<u>PERSONNES INSCRITES</u>	<u>Coût</u>
Coordonnatrice	Victor-Ann Arsenault	0 \$
Animatrice	Evelyne Arsenault	160 \$
Animateur	Nicolas Leclair	160 \$
RCR	Victor-Ann Arseneault	96 \$
RCR	Elizabeth Allison	96 \$
Journée d'intégration	10 personnes	0 \$
		512 \$

EN CONSÉQUENCE,
 Sur proposition de M. CHRISTIAN GIRARDIN
 Appuyée par M. ÉRIC PROVENCHER
IL est résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'offrir les formations aux responsables du camp de jour, édition 2019, pour un montant total de 512 \$.

ADOPTÉE

172-05-2019 10.9 VENTE DE GARAGE 15 ET 16 JUIN 2019 SANS PERMIS

Sur proposition de M. JEAN FRANÇOIS DE PLAEN
 Appuyé par MME SUZANNE DANDURAND

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la tenue d'une vente de garage les 15 et 16 juin 2019 sur l'ensemble du territoire de la municipalité;

QUE pour participer à cette vente de garage, l'achat d'un permis ne sera pas requis;

QUE la municipalité mettra à la disposition des citoyens le stationnement situé près du bureau de l'hôtel de ville et de la bibliothèque municipale pour la tenue de cette vente de garage.

ADOPTÉE

173-05-2019 10.10 TRAVAUX AU PUITTS DU PARC-EN-CIEL

CONSIDÉRANT QUE des travaux d'aménagement du puits au Parc Arc-en-Ciel sont nécessaires à la suite de la démolition du bâtiment de services;

CONSIDÉRANT QUE le nouveau bâtiment de service ne sera pas chauffé;

EN CONSÉQUENCE,
 Sur proposition de M. ÉRIC PROVENCHER
 Appuyé par M. JEAN FRANÇOIS DE PLAEN

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser les travaux d'aménagement qui seront exécutés par l'entreprise Pompes et traitement d'eau Kingsey Inc. au montant de 5 054.11 \$ plus taxes.

ADOPTÉE

174-05-2019 10.11 TRAVAUX D'ASPHALTAGE DU STATIONNEMENT DU CARREFOUR ST-FÉLIX

CONSIDÉRANT QUE le revêtement bitumineux en place au stationnement derrière l'hôtel de ville et du Carrefour St-Félix a atteint sa fin de vie et que son remplacement est nécessaire;

CONSIDÉRANT QUE l'asphaltage sera requis lors de la construction de l'abri-soleil dans le parc Arc-en-Ciel;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de M. DOUGLAS BEARD
Appuyé par M. JEAN FRANÇOIS DE PLAEN

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder aux travaux de remplacement du bitumineux du stationnement du Carrefour St-Félix au coût approximatif de 23 569.88 \$.

ADOPTÉE

175-05-2019 10.12 PARTENAIRES 12-18

CONSIDÉRANT QUE Partenaires 12-18 est un organisme jeunesse, actif en milieu rural, qui offre à TOUS les adolescents un accompagnement qui les responsabilise, qui dynamise leur milieu et qui développe leur sentiment d'appartenance envers leur région, avec la contribution des parents et des différents acteurs locaux;

CONSIDÉRANT QU'un groupe de jeunes de la municipalité ont présenté leur demande en début de ce conseil;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité reconnaît l'importance de la formation d'un comité 12/18 dans la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey et que tous les jeunes entre 12 et 18 ans de la municipalité peuvent en faire partie;

CONSIDÉRANT la contribution demandée par Partenaires 12-18 est de 2 939.30 \$

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de MME SUZANNE DANDURAND
Appuyé par M. SIMON LAUZIÈRE

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que :

- La Municipalité offre la possibilité aux jeunes de 12/18 d'adhérer au regroupement Partenaires 12-18;
- La Municipalité fournisse un local pour les rencontres à raison de une fois par semaine pour les rencontres régulières et une fois par mois pour les rencontres du CA;

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

- La municipalité nomme M. Éric Provencher, conseiller représentant au CA de Partenaires 12-18 pour le groupe de la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey;
- La Municipalité paie la cotisation 2019 au montant de 2 939,30 \$;
- La municipalité offrira la possibilité d'une rubrique dans le journal local Le Félix;
- La Municipalité offrira les mêmes opportunités de services internes offert aux organismes à buts non-lucratifs de la municipalité, ex : photocopies...

ADOPTÉE

176-05-2019 10.13 INTÉGRATION DES ARTS – CARREFOUR ST-FÉLIX

CONSIDÉRANT QU'une subvention a été obtenue par la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey, concernant le projet de conversion d'un ancien presbytère en centre communautaire, dans le cadre du Programme Fonds Chantiers Canada-Québec, volet Fonds pour les petites collectivités;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics, coordonnée par le ministère de la Culture et des Communications (MCC), la Municipalité se doit d'acquérir une œuvre d'art pour le Carrefour St-Félix au montant de 10 000 \$, dont 8 648 \$ (taxes comprises) pour l'achat de l'œuvre d'art;

CONSIDÉRANT QU'un comité doit être formé de quatre personnes pour choisir cette œuvre d'art, deux personnes désignées par le ministère de la Culture et des Communications, un représentant de la municipalité qui sera la mairesse, Mme Thérèse Francoeur ainsi qu'un observateur, M. Jean-François de Plaen, conseiller;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de MME SUZANNE DANDURAND

Appuyée par M. ÉRIC PROVENCHER

Il est résolu, à l'unanimité des conseillers présents;

QUE selon les règles du ministère de la Culture et des Communications (MCC), la Municipalité acquière une œuvre d'art pour le Carrefour St-Félix au montant de 10 000 \$ dont 8 648 \$, taxes comprises, pour l'achat;

QUE deux membres du Conseil municipal, Mme Thérèse Francoeur, mairesse et M. Jean-François de Plaen, conseiller, assistent aux deux réunions prévues avec les deux personnes représentant le ministère de la Culture et des Communications (MCC).

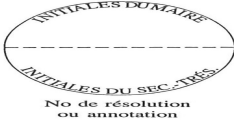
ADOPTÉE

11. SUJETS DIVERS

12. RAPPORT DES ÉLUS

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de question s'est tenue conformément à l'ordre-du-jour.



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

177-05-2019 14. LEVÉE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT QUE tous les points à l'ordre du jour ayant été étudiés et discutés;

EN CONSÉQUENCE,
Sur proposition de M. DOUGLAS BEARD
QUE la séance soit levée à 21 h 21.

ADOPTÉE

Mme Thérèse Francoeur, AMA
Mairesse

Carole Pigeon,
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière par
intérim

Je, Thérèse Francoeur, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Signé à Saint-Félix-de-Kingsey le 8 juillet 2019.